

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **LITTÉRATURE ET IMAGINAIRE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 3 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	POSTE	COURRIEL
ALEXANDRE MICHAUD	MAISON (C-185)	5254	alexandre.michaud@cegepmontpetit.ca

Contactez-moi par MIO svp (voir détails:
section Orientations pédagogiques /
Communications avec le professeur)

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS (PAR LE LOGICIEL TEAMS)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi			10h10 à 11h	10h10 à 11h	
Après-midi	14h à 16h				

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	BUREAU	POSTE	COURRIEL
France Mongeau	C-185	2633	dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à **développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique**. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à **construire le sens d'une œuvre**. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur **contexte sociohistorique** et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à **développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains**. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront **affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde**. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, **raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique**. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de **développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture**.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature québécoise**, 601-103-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Expliquer, en référence à leur contexte culturel et de manière à mieux les apprécier, les représentations du monde proposées par un minimum de quatre œuvres complètes, dont trois de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et une de la littérature mondiale. Ces œuvres doivent appartenir à la période de 1900 à nos jours et à au moins deux genres (dont le genre narratif). Rendre compte de sa compréhension dans une dissertation explicative.

Objectifs

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation explicative de 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de la dissertation explicative

La dissertation explicative consiste à démontrer à l'aide d'exemples pertinents et de connaissances littéraires la justesse d'un énoncé dont l'objet est une œuvre ou un extrait d'œuvre. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE (MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE):

- SCHMITT, Eric-Emmanuel, La Part de l'autre, Le Livre de Poche, 2001
- GARY, Romain, La vie devant soi, Folio, 1975
- SALVAYRE, Lydie, Hymne, Points, 2011.

- Un DICTIONNAIRE (qu'il faudra apporter en classe lors des rédactions – si elles ont lieu *en présence*): Le Petit Robert (Micro), Le Petit Larousse (de poche) ou le Multidictionnaire de la langue française; un guide de conjugaison (Bescherelle, etc.) est fortement suggéré aussi.
- L'étudiant doit télécharger et lire les documents complémentaires (diaporamas Powerpoint, méthodologie de la Dissertation explicative, etc.) que le professeur lui transmettra régulièrement par la plateforme LÉA.

MÉDIAGRAPHIE

- Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*

<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

- Amélioration du français écrit: <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>

- Dictionnaire en ligne du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales:

<http://www.cnrtl.fr/definition/>

- Banque de dépannage linguistique de l'Office québécois de la langue française (OQLF):

<http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/>

- Trésor de la langue française (dictionnaire en ligne): <http://atilf.atilf.fr>

- Guide de conjugaison en ligne : <https://bescherelle.com>

- Hobsbawm, Eric J., L'Âge des extrêmes. Histoire du court XX^e siècle, Éditions Complexe, 1999, 810 pages (il s'agit de mon principal ouvrage de référence pour l'aspect sociohistorique du cours).

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Dans ce cours, une attention particulière sera portée aux thèmes de **la mémoire** (tant individuelle que collective), de **la création artistique** (arts visuels, écriture, musique) et de **la construction de soi et du sens**. Puisque les œuvres de Schmitt et de Gary racontent l'itinéraire de formation (psychologique et intellectuelle) de jeunes protagonistes, on les abordera notamment comme des **romans d'apprentissage**.

Cette session, les cours seront en mode hybride: **une séance par semaine sera synchrone (deux heures/semaine en visioconférence par le logiciel Teams*)** et l'autre moitié des heures de cours consistera en apprentissage asynchrone. Vous recevrez une invitation Teams précisant si vous êtes dans le **sous-groupe A (visioconférence le mardi) ou B (visioconférence le jeudi)**.

En classe (à distance ou en présence, selon l'évolution des consignes sanitaires), **deux heures par semaine** seront consacrées, **sous des formes variées** (exposé magistral, discussions, extraits audiovisuels), à la présentation des œuvres littéraires et de leur contexte sociohistorique et culturel, ainsi qu'à l'étude des représentations du monde qu'elles proposent. Afin d'enrichir notre compréhension collective des romans, **vos questions et interventions en classe sont fortement encouragées!**

L'étudiant doit prévoir environ cinq heures par semaine de travail hors classe (deux heures d'apprentissage asynchrone autonome et trois heures de lecture). La lecture entière, attentive, annotée et à la date demandée des ouvrages permettra de s'approprier ceux-ci de façon personnelle et de tirer profit des analyses faites en classe. Il faudra lire trois romans (dont un, celui de Salvayre, qui adopte en grande partie la forme de l'essai littéraire), des présentations du contexte historique et littéraire (surtout sous forme de **diaporamas Powerpoint commentés, déposés dans LÉA**) et des documents sur **la méthodologie de la dissertation explicative**. À cela s'ajouteront des lectures d'extraits supplémentaires, des entrevues d'auteurs et des extraits de films documentaires offrant d'autres perspectives sur les œuvres littéraires étudiées.

• Extrait du **Formulaire de consentement pour la captation et l'enregistrement des cours en mode synchrone** : « En participant à un cours donné à distance par le biais d'une plateforme de visioconférence, l'étudiant comprend et accepte que son image et sa voix puissent être captées dans le cadre de la prestation de cours. Cette captation sera uniquement visible en direct, par le professeur et les autres étudiants du groupe. »

Pour ce qui est des **évaluations sommatives (où la caméra allumée sera obligatoire)**, vous recevrez avant le premier contrôle de lecture le **Formulaire de consentement pour la captation lors des évaluations en mode synchrone**, que vous aurez à signer (sous forme de sondage Forms).

• Dans l'éventualité d'une reprise des **cours en présence** :

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- *L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;*
- *L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;*
- *L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.*

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

N.B.: Seuls les étudiants inscrits au CSA dont le rapport indique qu'ils ont le droit d'utiliser un ordinateur portable en classe (en présence) seront autorisés à le faire.

*** N.B.: EN COURS DE SESSION, L'ÉVOLUTION DES DIRECTIVES SANITAIRES POURRAIT ÉVENTUELLEMENT PERMETTRE LA TENUE DE SÉANCES EN PRÉSENCE, À L'ÉNA. DANS CE CAS, LE COURS SYNCHRONE À DISTANCE SERAIT REMPLACÉ PAR UNE SÉANCE EN CLASSE, TENUE À L'HEURE HABITUELLE, SELON VOTRE SOUS-GROUPE.**

COMMUNICATIONS AVEC LE PROFESSEUR

Pour toute question que vous voudrez me poser hors des heures de classe, écrivez-moi svp par MIO. Je vous répondrai dans un délai raisonnable, du lundi au jeudi, entre 8h et 18h.

Durant mes quatre heures de disponibilité (précisées en première page), vous pourrez me rejoindre directement par le biais du logiciel Teams.

Toutefois, si vous souhaitez me rencontrer à un autre moment dans Teams, il faudra m'avertir par MIO pour que nous convenions d'une disponibilité commune.

La messagerie MIO servira aussi à me contacter en des circonstances exceptionnelles (maladie ou autre cas de force majeure qui vous empêcherait d'être présent(e) à une évaluation), c'est IMPORTANT de m'en avvertir!

L'étudiant absent à une séance s'informerait auprès d'un camarade à propos de la matière vue en son absence et consultera la section *Activités d'étude personnelle* du Plan de cours.

PLANIFICATION DU COURS

CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
Semaine 1: 25 au 29 janvier Présentation du plan de cours, Qu'est-ce que la littérature ?	Achat des ouvrages obligatoires ⇒ À lire: <u>La Part de l'autre</u>
Semaine 2: 1^{er} au 5 février Mise en contexte du début du 20 ^e siècle (jusqu'à 1945)	À lire: <u>La Part de l'autre</u> Rédaction texte diagnostique : Autoportrait du lecteur/de la lectrice (minimum 300 mots, 10%) Remise : vendredi 5 février
Semaine 3: 8 au 12 février Mise en contexte du roman de Schmitt (art moderne, psychanalyse)	À lire: <u>La Part de l'autre</u> Document sur la dissertation explicative (déposé dans LÉA)
Semaine 4: 15 au 19 février Méthodologie de la dissertation explicative (début) Fin du cours = Contrôle de lecture sur <u>La Part de l'autre</u> (5 %)	À terminer pour le contrôle de lecture: <u>La Part de l'autre</u>
Semaine 5: 22 au 26 février Retour en classe sur <u>La Part de l'autre</u> (discussion en commun)	
1^{er} au 4 mars : journées d'examens communs = PAS DE COURS	
Semaine 6: 5 au 11 mars Analyse du roman <u>La Part de l'autre</u> de Eric-Emmanuel Schmitt	⇒ À lire : <u>La vie devant soi</u> de Romain Gary
Semaine 7: 12 au 18 mars (deux séances Teams : 16 et 18 mars) Rédaction du plan et de la dissertation explicative partielle sur <u>La Part de l'autre</u> (minimum de 400 mots) (20 %)	À lire : <u>La vie devant soi</u>
19 au 24 mars : journées d'examens communs = PAS DE COURS	À lire : <u>La vie devant soi</u>

Semaine 8: 25 au 31 mars Mise en contexte du roman de Romain Gary (contexte 1945-1975) Fin du cours = Contrôle de lecture sur <u>La vie devant soi</u> (5 %)	À terminer pour le contrôle de lecture: <u>La vie devant soi</u>
Semaine 9: 1^{er} au 8 avril Retour en classe sur <u>La vie devant soi</u> (discussion en commun) Analyse du roman de Gary (début)	À lire: Documents sur la dissertation explicative (suite)
Semaine 10: 12 au 16 avril Analyse du roman de Gary (suite) Méthodologie de la dissertation explicative (suite) Procédés d'organisation du discours narratif	À lire: Documents sur la dissertation explicative
19 au 21 avril : examens communs Journée JR-SIMEUL du mardi 20 avril: Rédaction de la dissertation explicative de 800 mots sur <u>La vie devant soi</u> de Romain Gary (35 %).	⇒ À lire: <u>Hymne</u> de Lydie Salvayre
Semaine 11: N.B.: Il n'y aura pas de cours de littérature les 22 et 27 avril.	À lire: <u>Hymne</u>
Semaine 12: 29 avril au 5 mai Mise en contexte du roman-essai de Lydie Salvayre (contexte 1975-2020) Présentation de notions sur le genre de l'essai Fin du cours = Contrôle de lecture sur <u>Hymne</u> (5 %)	À terminer pour le contrôle de lecture: <u>Hymne</u> Notions sur le genre de l'essai (document déposé dans LÉA)
Semaine 13: 6 au 12 mai Retour en classe et analyse sur <u>Hymne</u> (discussion en commun) Postmodernité et engagement: le féminisme, mai 1968	Rédaction de l'essai de création inspiré de <u>Hymne</u> de Lydie Salvayre
13-14 mai : journées d'examens communs	
Semaine 14: 17 au 28 mai Récapitulation/survol de la littérature de 1970 à aujourd'hui La chanson engagée des années 1960-70 Démarche CAF (remise de l'attestation au professeur, le cas échéant)	Remise de l'essai de création inspiré de <u>Hymne</u> (15%) lundi 17 mai

N.B.: Ce calendrier pourra être modifié par le professeur au cours de la session.

MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Participation aux discussions en classe sur les romans, au cours suivant chaque contrôle de lecture (note individuelle)	En classe (à distance)	Semaines 5, 9 et 13	5 % (3 x 1,66%)

Rédaction diagnostique : Autoportrait du lecteur/de la lectrice (minimum de 300 mots)	À la maison et seul (logiciel Word, remise dans la section LÉA/Travaux)	Semaine 2 (remise 5 février pour tous)	10 %
Contrôle de lecture sur <u>La Part de l'autre</u>	En classe (à distance) et seul (avec logiciel Forms, caméra allumée obligatoire, accès au roman)	Semaine 4 (16/18 février)	5 %
Dissertation explicative partielle et plan de rédaction sur <u>La Part de l'autre</u> (texte d'un minimum de 400 mots)	En classe (à distance) et seul (logiciel Word, caméra allumée obligatoire, accès au roman et doc. méthodologie) Plan à remettre à la fin de la séance du 16 mars, rédaction et autocorrection à la séance du 18 mars.	Semaine 7 (cours a et b) (16 et 18 mars)	20 %
Contrôle de lecture sur <u>La vie devant soi</u>	En classe (à distance) et seul (avec logiciel Forms, caméra allumée obligatoire, accès au roman)	Semaine 8 (25/30 mars)	5 %
Dissertation explicative (minimum de 800 mots) sur <u>La vie devant soi</u> (1 ^{ère} évaluation sommative terminale)	En classe (à distance) et seul (logiciel Word, caméra allumée obligatoire, accès au roman et doc. méthodologie de la dissert. explicative)	Journée JR-SIMEUL: mardi 20 avril	35 %
Contrôle de lecture sur <u>Hymne</u>	En classe (à distance) et seul (avec logiciel Forms, caméra allumée obligatoire, accès au roman)	Semaine 12 (29 avril/4 mai)	5 %
Essai de création inspiré de <u>Hymne</u> (2 ^e évaluation sommative terminale)	À la maison et seul (logiciel Word, remise dans la section LÉA/Travaux)	Remise: semaine 14 (lundi 17 mai pour tous)	15 %

TOTAL : 100

*L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Rédaction diagnostique : Autoportrait du lecteur/de la lectrice Objectifs : 3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 6. Réviser et corriger le texte.	- Pertinence et profondeur de la réflexion - Présence de références - Qualité de la langue
Contrôles de lecture sur <u>La Part de l'autre</u>, <u>La vie devant soi</u> et <u>Hymne</u> Objectif: 1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	- Justesse des réponses
Dissertation explicative partielle et plan sur <u>La Part de l'autre</u> (texte d'un minimum de 400 mots) Objectifs: 1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4. Élaborer un plan de dissertation. 6. Réviser et corriger le texte.	-Qualité de l'argumentation - Compréhension de la question et de ses enjeux - Pertinence des preuves - Justesse des explications - Cohésion des paragraphes - Qualité de la langue
Dissertation explicative (minimum de 800 mots) sur <u>La vie devant soi</u> Objectifs: 1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4. Élaborer un plan de dissertation. 5. Rédiger une dissertation explicative de 800 mots. 6. Réviser et corriger le texte.	-Qualité de l'argumentation - Compréhension de la question et de ses enjeux - Pertinence des preuves - Justesse des explications - Cohésion des paragraphes - Pertinence de l'intro. et de la conclusion - Qualité de la langue
Essai de création inspiré de <u>Hymne</u> de Lydie Salvayre Objectifs: 1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 6. Réviser et corriger le texte.	- Pertinence et profondeur de la réflexion - Pertinence des citations et présence des références - Qualité de la langue

**Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA).

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s). [Ce pourcentage correspond à trois (3) absences non motivées par un billet médical.]

2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours. [= **plus de 6 absences**].

3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf.

« Conformément à l'article 5.6.1 **Plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle** de la PIEA du cégep Édouard-Montpetit, sont interdits :

- Tout acte qui consiste à copier, traduire ou paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, constitue un plagiat. Cet acte est indépendant du support (papier ou informatisé) sur lequel le document original est enregistré ou du lieu où il est déposé.

- Toute action faite dans le but de se substituer à un autre étudiant lors d'une activité d'évaluation sommative, de tromper, de tricher, de falsifier des documents ou des résultats constitue une fraude. Le plagiat comme la fraude sont des manquements à l'honnêteté intellectuelle de même que toute collaboration à de telles actions ou toute tentative de les commettre. »

Tout cas de plagiat ou de fraude entraînera la note « 0 » pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Si l'étudiant récidive, il se verra attribuer la note « 0 » pour le cours concerné.

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles à l'adresse suivante : <http://rms.h.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentations-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

- **La maîtrise du français et la réussite des études collégiales**

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'étude en français (CÉF), où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le *Centre d'étude en français* sont :

- le tutorat : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);

- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables.

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

Modalités d'évaluation du français écrit

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

Cours	Nombre de mots d'une rédaction	Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%)
601-013	500	1 faute / 18 mots
601-101	700	1 faute / 44 mots
601-102	800	1 faute / 50 mots
601-103	900	1 faute / 56 mots
601-104	900	1 faute / 56 mots

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CÉF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par mio à "Service, CSA" ou par courriel à servicesadaptés@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques